



Groupe d'Activités Subaquatiques du Pays de Redon

Secrétariat GASPAR
Maison des associations
10 Av. Gaston Sébilleau
35600 REDON
<https://gaspar.vpdive.com/>

Assemblée Générale Ordinaire du 20 septembre 2024

L'ensemble des adhérents et des partenaires de l'association a été convoqué pour l'assemblée générale ordinaire du vendredi 20 septembre 2024 dans nos locaux de la base nautique de la Corderie à St Nicolas de Redon.

Le quorum fixé au ½ effectif étant atteint (adhérents présents ou représentés par procuration sur un total de membres de plus de 16 ans), L'assemblée Générale peut débiter.

*
**

Ordre du jour :

1. Présentation du bureau 2023/2024
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Élection du nouveau bureau
5. Projets pour la saison 2024/2025

*
**

1. Présentation du bureau 2022-2023

Président(e) :	Sophie REQUIEM
Vice-Président(e) :	Athénaïs MEAUDE
Trésorière :	Angélique ROMAN
Secrétaire :	Hélène DELIERE
Responsable Logistique :	Bernard BOUCHON
Responsable Matériel :	Gaël LESOUËF
Responsable Technique :	Pierrick CLAINCHARD
Responsable Animation et Webmaster :	François BONNO
Membre : Karine GEORGET	

*
**

2. Rapport moral

Bilan général de la saison 2023/2024 :

Bilan encore positif cette saison en termes de nombre d'adhérents puisque nous sommes 66 à partager notre passion (petite baisse de 4%). Les plongeuses sont au nombre de 23 contre 43 hommes soit un peu 1/3 de l'effectif (répartition stable) ...et les mineurs sont au nombre de 10 (en augmentation) va dans le sens de la FFESSM qui veut rajeunir sa pyramide des âges.

Cette année, nous avons réalisé **404** plongées « bouteilles » sur 62 sorties organisées (24 en mer/38 en carrières (dont 10 BPF) ... 26 sorties de plus que la saison dernière avec qu'un seul week end club !



Groupe d'Activités Subaquatiques du Pays de Redon

Secrétariat GASPAR
Maison des associations
10 Av. Gaston Sébilleau
35600 REDON

<https://gaspar.vpdive.com/>

Nous avons aussi organisé 1 sortie « chasse sous-marine » à Belle-Ile. Cela représente 40 % de plongées en plus et 72 % de sorties en plus.

Il est rappelé à tous, en particulier aux nouveaux formés que ces sorties sont ouvertes à tous, dans la limite de l'encadrement disponible. Le club prend en charge les frais (carburant pour les bateaux, les frais de tractage, les frais de capitainerie et les frais de gonflage) et prête le matériel nécessaire (gilet stabilisateur/bloc/détendeur).

Nous avons proposé plus de plongée à la base fédérale de Fougères dans le cadre des formations N4, mais aussi N2 (par manque de clarté à Pluherlin à l'automne dernier).

Notre célèbre week-end club dans le Golfe du Morbihan qui a suscité un engouement non négligeable puisqu'il a rassemblé 34 plongeurs (86 plongées sur le week-end).

Côté formations, le club a été très prolifique aussi :

- Niveau 1 : 7 plongeurs validés
- Niveau 2 6 plongeurs validés
- N3 : 1 plongeur validé
- RIFAP : 5 validés
- Moniteur Nitrox Confirmé : 1 validé
- Plongeur Biologie (avec CODEP) : 2 validés
- TIV (techniciens Inspections visuels) / CODEP : 2 validés

Bilan matériel :

Lors des journées TIV, 77 blocs ont été révisés sur 2 journées grâce à nos 10 techniciens TIV qui se sont réparties le travail le mercredi et le samedi, (le mercredi plutôt pour les blocs clubs et Nitrox et le samedi pour les blocs personnels des adhérents). Les 2 nouveaux « techniciens en inspection visuelle » ont pu mettre à profit leur formation. Suite à cette journée, 12 blocs ont été envoyés en requalification chez SATS à Mauron. Un grand merci à Gaël pour l'organisation de ces journées dont l'organisation est maintenant bien rodée et aux techniciens TIV pour leur inspection.

Le club a acquis cette saison 5 blocs de 10l (financé par une partie de subvention de Redon Agglo) permettant d'améliorer la formation des plus jeunes avec du matériel adapté, et approprié également aux activités de PSP,

Nous avons fait réaliser la révision de 15 détendeurs (sur les 28 que possède le club), 9 en entretien de « routine » et 6 qui nécessitaient une réparation, dont 1 n'a pas pu être réparé.

Coté gilets stabilisateurs, les 24 que possède le club ont été contrôlées (usures), nettoyées (extérieur et vessie) et la propreté des clapets et étanchéité a été vérifiée au cours de l'été par Gaël.

Une mise à jour de la documentation du matériel a également été réalisée et sera mis à disposition au local.

Merci de remonter toutes anomalies constatées au responsable matériel

Rappel : il n'y a pas besoin d'un serrage fort (voir très fort) pour insérer un opercule, ni pour fixer un étrier ! Merci d'ouvrir vos bouteilles lentement (sinon, risque d'éclatement du joint)



Groupe d'Activités Subaquatiques du Pays de Redon

Secrétariat GASPAR
Maison des associations
10 Av. Gaston Sébilleau
35600 REDON
<https://gaspar.vpdive.com/>

Bilan Vie du club

Un repas convivial a été organisé au Restaurant « Au bon Porc » à Rieux en décembre 2023, avec la découverte d'une spécialité de Haute Savoie « Le Berthoud »

26 personnes ont participé à ce repas.

Le repas a été offert par Fabien, un grand merci à lui.

Une soirée Galette des rois a aussi été organisée en janvier

2 lotos ont été organisés fin mars 2024 dans l'espoir que cette animation permette une rentrée d'argent permettant de financer les réparations du GASPAR 3 et la formation des N4,

Le bilan est juste au-dessus de l'équilibre avec 60 € de bénéfice et un gros investissement de tous les bénévoles pour ces 2 jours.

Une réflexion devra être menée pour voir si cela serait à reconduire ou faire autre chose ! Si vous avez des idées et les capacités à organiser ce type d'évènement, faites-nous signe !

Vie locale :

Le club du GASPAR a toujours la volonté de s'inscrire totalement dans la vie locale. Nous avons ainsi assuré la surveillance « bateau » de la compétition de la nage en eaux libres fin août 2023, de la compétition tête de rivière en octobre 2023 et de la randonnée des bosselles en avril 2024.

Cela permet de faire aussi des recettes pour le club.

Remerciements :

La présidente remercie tous les bénévoles qui ont participé de près ou de loin à la vie du Gaspar (il n'y a pas obligation d'être dans le bureau pour donner un coup de main à la vie de l'association)... à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour offrir le meilleur à tous.

Il remercie aussi particulièrement :

- Redon Agglomération pour le prêt des locaux, la mise à disposition de la piscine ainsi que le soutien au travers des subventions allouées pour le fonctionnement et les projets de l'association.

Redon Agglomération nous avait octroyé une subvention pour une partie du financement du remplacement du moteur du GASPAR 3, mais comme nous ne sommes pas parvenus à dégager un bénéfice de notre loto, cet achat ne pourra être réalisé cette année.

Nous n'avons pas eu de validation de subvention pour la formation de nos encadrants niveau 4, permettant le développement de l'association, mais le financement sera tout de même possible sur les réserves de l'association, et une optimisation des coûts en trouvant des prestataires autre que le CO-DEP.

- Bruno CHEVALIER, propriétaire de la carrière de Pluherlin qui nous en offre l'accès.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



Groupe d'Activités Subaquatiques du Pays de Redon

Secrétariat GASPAR
Maison des associations
10 Av. Gaston Sébilleau
35600 REDON
<https://gaspar.vpdive.com/>

3. Rapport financier

Le Trésorier nous présente le bilan financier de la saison 2023-2024 (cf. annexe).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

*
**

4. Élection du nouveau bureau

Comme à l'accoutumée, nous procédons au renouvellement du Bureau.

Membre(s) sortant(s) : François BONNO, Angélique ROMAN

Membre(s) entrant : Anne Claude SAINDON, Lilian LERIBILLARD

VOTE

Il est relevé 0 abstention sur la composition du bureau , 0 vote contre.

Les nouveaux membres du Bureau se sont retirés pour élire le nouveau Bureau.

Après délibération, nous notons :

Constitution du nouveau bureau :

Président(e) :	Sophie REQUIEM
Vice-Président(e) :	Athénaïs Méau de
Trésorière :	Anne Claude SAINDON
Secrétaire :	Hélène DELIERE
Responsable Matériel :	Gaël LESOUËF
Responsable Technique :	Karine GEORGET
Responsable Bateaux :	Bernard Bouchon
Responsable animation :	Lilian LERIBILLARD
Membre :	Pierrick CLAINCHARD

*
**

Les projets pour 2024/2025 sont présentés en séance:

Au vu du bilan financier négatif (baisse des subventions, augmentation des frais de fonctionnement, notamment de la station de gonflage et l'entretien des bateaux, augmentation de la licence et des cartes de niveaux FFESSM), le modèle économique a été revu, après une étude des tarifs sur les clubs du département,

La cotisation passe donc à 150 € et 130€ pour les enfants de moins de 16 ans hors assurance complémentaire individuelle.

Il est possible d'utiliser le mécanisme « Pass'Sport » (allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant éligible)



Groupe d'Activités Subaquatiques du Pays de Redon

**Secrétariat GASPAR
Maison des associations
10 Av. Gaston Sébilleau
35600 REDON
<https://gaspar.vpdive.com/>**

La date limite de réinscription est fixée au 31 octobre 2024, Via vpdive

Les formations deviennent payantes, 70 € pour un niveau 1, 100€ pour un N2 et 120 € pour un N3, ce tarif comprend la carte de niveaux + RIFAP pour le N3. Ce coût ne comprend pas l'accès de 7€ par plongée pour les plongées qui seront organisées sur la Base de Plongée de Fougères.

Il a été décidé de rester sur une gratuité des plongées, lorsqu'elles se font en départ du bord (Etel) ou avec nos bateaux (Golfe du Morbihan, Ile de Groix, Belle Ile en mer,), et le club continue à prendre en charge les frais de tractage, à chacun de s'organiser pour les frais de déplacement jusqu'au site (covoiturage).

Le « traditionnel » week-end club de fin de saison sera peut être organisé différemment cette année, du fait du parking du port de Larmor Baden devenu en zone bleu, la prestation camping en baisse, la prestation repas du Samedi soir en baisse de qualité également. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, envies,

Le bureau a décidé de mettre en place VPDIVE pour faciliter les inscriptions et réinscriptions, et le règlement de la cotisation (notamment par CB, et toujours en plusieurs fois)

Une présentation de VPDIVE est réalisée en séance.

Le calendrier des activités, ainsi que l'inscription à ces activités se fera par ce mode prochainement, en attendant que les membres se familiarisent avec l'outil, le mail reste encore quelques temps,

Ce système permet également de communiquer entre membres, avec les moniteurs.

Il comprend également le site internet du club, visible par tous.

VPDIVE est accessible sur les téléphone via l'application à télécharger, mais quelques fonctionnalités ne sont pas activées sur l'application, notamment la campagne d'adhésion.

Et si chacun pouvait mettre une photo de lui sur son profil, cela aidera à vous connaître/reconnaître ainsi que les encadrants.

Il y a souhait également d'organiser des « after » entraînement / formations, comme les plus anciens ont pu connaître, avant COVID on passait du temps à la base pour gonfler les blocs (tache bien moins chronophage avec la nouvelle station de gonflage), pour discuter et permettre plus de partages d'« expériences » ou juste pour papoter ou boire un verre ensemble. Fréquence, lieu à définir, n'hésitez pas à nous remonter vos suggestions ?

Des séjours seront organisés au cours de la saison, dans des structures bretonnes ou vers de plus lointaine destinations.

La Présidente rappelle qu'il est obligatoire d'avoir un certificat médical de type fédéral et à jour pour accéder à la piscine et aux activités du club. Il sera à déposer dans son Profil VPDIVE.

Concernant les formations N2, N3, RIFAP la responsable technique reviendra vers vous.

Pour les formations Initiateurs, la responsable technique est déjà revenue vers les personnes intéressées, la formation commence avec le stage initial mi-octobre puis un tutorat à la piscine + stages départemental au cours de l'hiver, dont un à Redon en février 2025 pour un examen prévu en mars/avril 2025



Groupe d'Activités Subaquatiques du Pays de Redon

Secrétariat GASPAR
Maison des associations
10 Av. Gaston Sébilleau
35600 REDON
<https://gaspar.vpdive.com/>

Pour les formations Bio avec le CODEP, la réunion de présentation a lieu le 25/09/2024, la formation est en distanciel par ZOOM, et pour la validation des niveaux, des week end sont organisés,
L'année dernière 2 membres du club ont validés ainsi leur PB2.
Plusieurs personnes du GASPAR la font encore cette année

La formation de niveau 4 se poursuit avec un examen programmé à la mi-octobre pour 2 personnes.
Pour rappel, le club rembourse les frais de formation pour les plongeurs qui s'investissent ensuite dans l'équipe encadrante du GASPAR.
Équipe qu'il est nécessaire de renouveler régulièrement.

Le club souhaite pouvoir se réinvestir sur l'apnée avec comme objectifs de former au minimum 2 initiateurs apnées (passerelle en mars 2025),

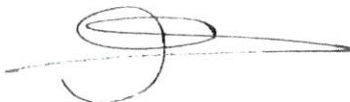
Formation prévue aussi d'un entraîneur PSP (si cession au niveau du CIBPL)

Formation de recyclage au RIFAP et secourisme est aussi envisagée.

Coté Vie Locale, comme chaque année il y a la surveillance de la compétition de nage en eau libre, à venir la compétition d'aviron et certainement la levée des bosselles (la participation dépend du parcours)

Le club participe au forum des associations de Redon

Pour clôturer cette assemblée générale, la Présidente se fait le porte-parole de l'association en remerciant de leurs implications les membres du bureau sortants et invite l'ensemble des personnes présentes à un apéritif offert par le club.

La Présidente sortante	La Trésorière sortante	La Secrétaire sortante
 Sophie REQUIEM	 Angélique ROMAN	 Hélène DELIERE
La nouvelle Présidente	La nouvelle Trésorière	La nouvelle Secrétaire
 Sophie REQUIEM	 Anne Claude SAINDON	 Hélène DELIERE



Groupe d'Activités Subaquatiques du Pays de Redon

Secrétariat GASPAP
Maison des associations
10 Av. Gaston Sébilleau
35600 REDON
<https://gaspap.vpdive.com/>

ANNEXE - Récapitulatif des dépenses et recettes par catégories - Exercice 2023/2024

BILAN SAISON 2023 / 2024			
Recettes		Dépenses	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
RGC-Cotisation membres	8 747,20 €	AC LOTO	-5 967,35 €
RAA_Loto	6 034,60 €	Entretien et réparations	-5 423,64 €
RAC_Participation repas club	1 114,00 €	Cotis&licences_instances nationale	-3 140,50 €
RAC_Presta entretien matériel adhérent	1 030,33 €	AC_Achat petits équipt et matériel	-2 620,00 €
RGC-Subvention d'investissement	1 000,00 €	Depl_frais de restaurant	- 740,00 €
RAC_Presta de service	700,00 €	ASSURANCES_matériel	- 607,49 €
RGC-Subvention de fonctionnement	526,00 €	AC_fournitures non stocké (gazole)	- 587,61 €
R_except_Refacturation carte niveau	330,00 €	AC_fournitures non stocké (Oxy Nitrox)	- 542,25 €
R_except_Refacturation plongée	196,00 €	ASSURANCES_personnes	- 458,56 €
R_except_refacturation fournitures	100,00 €	Cotis&licences_cartes niveaux et carnets	- 390,00 €
RAC_Presta Plongée extérieure	75,00 €	Plongées Fougères CODEP	- 336,00 €
R_except_Subventions exceptionnelles	42,00 €	AC_fournitures diverses	- 323,30 €
		Depl_frais de déplacement	- 220,00 €
		LOC_Matériel (sécu/OXY)	- 202,51 €
		Subvention formation adhérent	- 160,00 €
		AC_fournitures bureautiques	- 131,01 €
		Depl_frais de gonglage	- 122,20 €
		AC_Achat Divers	- 120,00 €
		Frais intervenants extérieurs	- 118,36 €
		ASSURANCES_Resp civiles	- 114,44 €
		AC_frais de pots (AG, ...)	- 99,71 €
		Frais ordures ménagère	- 39,60 €
		COM_Internet	- 29,88 €
		Non catégorisé	- 15,00 €
		Frais financiers ANCV	- 3,50 €
Mise à disposition d'équipement	32 046,66 €	Mise à disposition d'équipement (base + piscine)	-32 046,66 €
Prescrit Fiscal	9 340,00 €	Prescrit Fiscal	-9 340,00 €
Bénévoles	21 473,28 €	Bénévoles	-21 473,28 €
Total	82 755,07 €	Total	-85 372,85 €
Total de la Balance dépenses/recettes de l'année		-2 617,78 €	

AC : Achats

RGC : Revenu de gestion courante
RAA : Revenu des activités annexes
RAC : Revenu des activités courantes
R_except : Revenu exceptionnel

